

Fiche conseil pour la description de votre projet
« STUDIOS-MEDIAS POUR VALORISER LES ECO-DELEGUES »

(cf tableau de candidature en p.4 du cahier des charges)

1. Concernant la description du projet pédagogique innovant porté par les équipes pédagogiques dans l'esprit des ambitions et objectifs énoncés dans le cahier des charges.

La présentation du projet pourrait inclure notamment :

- Un volet innovation

Conseils : réfléchir et mettre en évidence les dimensions de votre projet relatives à la qualité du climat scolaire, la motivation des élèves, la transversalité des acquis, le lien écoles-collège, le lien avec les parents.

- Un volet éducation aux médias et à l'information spécifiant la création du réseau d'ambassadeurs EMI.

<http://clemi.ac-creteil.fr/spip.php?article885>

- Un volet précisant les projets engagés par les éco-délégués, dans le cadre de l'EDD et en lien avec les 17 ODD, et qui seront valorisés. Préciser le nombre d'éco-délégués concernés.

<http://edd.ac-creteil.fr/Travailler-les-ODD-avec-les-eleves-des-ressources>

<http://edd.ac-creteil.fr/-Les-eco-delegues->

- Un volet lié aux problématiques des droits de captation, diffusion et valorisation.
- Un volet usages du numérique et intégration dans le projet numérique de l'établissement (au regard notamment des paliers de maturité numérique

https://dane.ac-creteil.fr/spip.php?page=article&id_article=503)

- Un volet inclusion

Le projet présenté peut également aborder la dimension territoriale dans laquelle s'intègre la candidature, avec par exemple la description des relations entre le collège et les écoles associées, les actions éventuellement déjà engagées, les relations avec d'autres partenaires du territoire.

Conseils :

- Prendre en compte le projet d'équipement de la collectivité, l'existence d'un réseau E3D et l'interaction avec le premier degré
- Valoriser les liaisons inter-cycle existantes

La description du projet prévu peut aussi évoquer la création et le rôle envisagé pour le réseau d'ambassadeurs dans le dispositif. Par exemple, il peut s'agir d'imaginer les modalités d'identification des élèves impliqués et leurs besoins de formation.

Il est aussi possible d'évoquer les ressources déjà existantes et les éventuels besoins particuliers, identifiés par les équipes pédagogiques et éducatives engagées dans le projet.

2. Concernant la description de l'espace du collège utilisé (salle dédiée ou non) un espace adapté (installations électriques notamment) permettant l'usage d'une Web-TV dans de bonnes conditions.

Conseils :

- Indiquer les projets éventuels déjà réalisés précédemment avec le conseil départemental sur l'aménagement de l'établissement.
- S'aider de la fiche Archiclasse – CLEMI

<https://archiclasse.education.fr/Typologie-5-le-studio-media-WebTV>

ou plus largement <https://archiclasse.education.fr/>